

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 D 04048

Numéro SIREN : 482 026 739

Nom ou dénomination : Exelmans Audit et Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2020 sous le numéro de dépôt 27576

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 04-03-2020

N° DE DEPOT : 2020R027576

N° GESTION : 2010D04048

N° SIREN : 482026739

DENOMINATION : Exelmans Audit et Conseil

ADRESSE : 21 r de Téhéran 75008 Paris

DATE D'ACTE : 28-06-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 21 rue de Téhéran – 75008 Paris

482 026 739 R.C.S Paris

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Guy TZINMANN, arrive à expiration ce jour, décide, sur proposition de ce dernier, de nommer comme commissaire aux comptes titulaire la SASU AXESS CONSEIL, sis 24 rue Feydau à Paris 2^{ème}, représentée par Monsieur Guy TZINMANN, pour une durée de six exercices, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Serge AZAN, arrive à expiration ce jour, décide, sur proposition de ce dernier, de nommer en remplacement la société SAS SERGE AZAN & ASSOCIES, sis 16 rue Daubigny à Paris 8^{ème}, représentée par Monsieur Serge AZAN pour une durée de six exercices, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
